
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 25 janvier 2012 à 9 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Guy Hébert, Directeur général
Mme Rachel Laperrière, Directrice générale associée - développement et opérations
M. Serge Lamontagne, Directeur général associé - ressources matérielles et soutien aux arrondissements
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe - Direction du greffe
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE12 0087

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du mercredi 25 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE12 0088

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément aux dispositions de la loi, un contrat de gré à gré à la firme Comnetix inc., pour le renouvellement du contrat d'entretien du système automatisé de renseignements criminels (SARC) du Service de police de la Ville de Montréal, pour une période d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, pour un montant total de 36 347,05 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1110206007

CE12 0089

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel Technologies Excellium Inc., fournisseur unique, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour le renouvellement du contrat d'entretien du système de galerie de photos du Service de police de la Ville de Montréal, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, pour une somme maximale de 49 899,15 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'autoriser le chef de la Division des ressources informationnelles du Service de police de la Ville de Montréal et le chef de la Section des technologies de l'information de la Ville de Montréal à signer le contrat pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1110206006

CE12 0090

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société d'habitation et de développement de Montréal à signer une entente avec Construction Frank Catania & Associés pour la réalisation d'unités résidentielles - phase IV dans le cadre de son programme Accès Condos et selon les modalités décrites au sommaire.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1110304003

CE12 0091

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la Charte, la description de parties du lot 184 et du lot 181-140 de la Municipalité de la Paroisse de Montréal dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la Charte et de transmettre par la suite, ce dossier au Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1112551002

CE12 0092

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver, conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la Charte, la description du lot 3 075 842 du cadastre du Québec, arrondissement d'Ahuentsic-Cartierville, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la Charte et de transmettre par la suite, ce dossier au Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1112551006

CE12 0093

Il est

RÉSOLU :

de mandater la Direction générale afin qu'elle confie aux unités d'affaires concernées les mandats suivants :

- 1- négocier un bail avec la Société d'habitation et de développement de Montréal afin que la Ville puisse utiliser aux fins du chantier du Projet Bonaventure (phase 1) jusqu'au 31 décembre 2015 le site lui appartenant en bordure ouest de l'actuelle autoroute Bonaventure, entre les rues de la Commune et Brennan;
- 2- développer une analyse et des lignes directrices de design urbain quant au parcours d'entrée à Montréal depuis le pont Champlain jusqu'à l'intersection de la rue University et du boulevard René-Lévesque;
- 3- formuler les recommandations appropriées quant au pont de l'autoroute Bonaventure enjambant le canal de Lachine en tenant compte du calendrier de réalisation du Projet Bonaventure (phase 1);
- 4- développer des stratégies visant à optimiser le développement immobilier du secteur situé au sud de la rue Wellington de part et d'autre de l'actuelle autoroute Bonaventure;

- 5- développer des stratégies visant à localiser de manière pérenne au centre-ville ou à proximité une cour de voirie le desservant spécifiquement.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1111009006

CE12 0094

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le déplacement de M. Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine et 2^e vice-président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), pour participer à la conférence et au salon sur les collectivités durables 2012 ainsi qu'à une rencontre des Officiers à Ottawa (Ontario), du 7 au 11 février 2012;
- 2- d'accorder une avance de fonds de 2 159,10 \$ à M. Dauphin;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1120942001

CE12 0095

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les modifications au Programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux, notamment la description des travaux admissibles conformément aux informations contenues au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1114815001

CE12 0096

Le conseiller Claude Trudel déclare son intérêt et quitte la séance afin de s'abstenir de participer aux délibérations et de voter.

Vu la résolution CA11 14 0438 du conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension en date du 6 décembre 2011;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 1 700 000 \$ de l'enveloppe de la Direction de la culture et du patrimoine en provenance du Fonds des équipements culturels vers le Programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour le projet de la Maison de la culture dans l'édifice Jean-Marie-Gauvreau;
- 2- d'effectuer ce virement budgétaire selon les informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1115383001

CE12 0097

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à intenter une requête introductive d'instance en garantie contre Dessau afin d'obtenir le paiement d'un montant de 181 686,81 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1113302002

CE12 0098

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à intenter un recours judiciaire en recouvrement contre Robert Bourgeois (ex-cadre à la Ville de Lachine) pour la somme de 1 303 793 \$, avec intérêts et indemnité additionnelle;
- 2- d'autoriser le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à intenter une demande reconventionnelle en recouvrement contre Maurice Sauvé pour la somme de 113 744 \$ et Marcel Paquin pour la somme de 15 255 \$, dans le recours intenté par Maurice Sauvé et autres contre la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1114184005

CE12 0099

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser et d'approuver l'ajustement du taux de salaire des brigadiers scolaires dans le cadre de la réalisation du maintien de l'équité salariale pour le programme distinct des brigadiers scolaires de Montréal (S.C.F.P. SECTION LOCALE 930).

Adopté à l'unanimité.

50.001 1115010001

CE12 0100

Il est

RÉSOLU :

de nommer madame Dominique Deveau à titre de directrice à la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE) au Service de l'eau, pour un mandat à durée indéterminée, à compter du 28 janvier 2012, dans la classe salariale FM10 (100 240 \$ - 125 300 \$ - 150 360 \$), conformément à l'article 4 de la Politique de rémunération des cadres.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1110050002

CE12 0101

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, monsieur Luc St-Jean, la Fraternité des policiers et policières de Montréal et l'École nationale de police du Québec (ÉNPQ) par lequel il est convenu du prêt de service d'un sergent, pour occuper un poste d'instructeur en intervention de sécurité, au programme de formation de la Direction des activités et de la formation sur mesure, pour la période du 9 janvier 2012 au 9 janvier 2015;
- 2- de maintenir l'augmentation temporaire de l'effectif policier permanent d'un poste pour la même période;
- 3- d'autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer ledit projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer ces revenus et dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1112418012

CE12 0102

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de protocole d'entente par lequel la Ville de Montréal prête les services de monsieur Réjean Pagé, lieutenant-détective au Service de police de la Ville de Montréal, à la Sûreté du Québec, pour une durée d'un an avec possibilité d'une reconduction de 24 mois supplémentaires, dans le cadre du projet pilote visant la coordination des cas de disparitions au Québec, selon les termes et les conditions prévus au protocole;
- 2- d'autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif policier permanent d'un poste pour la même période;
- 3- d'autoriser le directeur adjoint, chef de la Direction des opérations au Service de police de la Ville de Montréal à signer le projet d'entente pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 4- d'imputer ces revenus et dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.004 1115033005

Levée de la séance à 9 h 50

70.001

Les résolutions CE12 0087 à CE12 0102 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Michael Applebaum
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville